

Organisme : Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Période visée : 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023

Nom	Titre du poste	Objet	Destination	Date de début	Date de fin	Déplacement	Mesures d'adaptation	Repas	Frais accessoires	Dépenses
Stephen Roth	Membre à temps partiel	1 audience	Région centrale	14 déc. 2022	16 déc. 2022	0 \$	472,14 \$	0 \$	0 \$	472,14 \$
Mark Haley	GGS	Services essentiels associés au retour au bureau	Ouest	16 oct. 2022	2 nov. 2022	44,70 \$	0 \$	100 \$	0 \$	144,70 \$

À noter : Les dépenses ci-dessus ont été remboursées pendant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 mars 2023 et sont présentées en fonction de la date du remboursement au cours du T1-2023, et non de la date du déplacement.